

# L'ARLOMB

Publication de la Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement



## P Spécial rotection Sociale



PRODUCTEUR  
D'ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE



Dalkia  
33 place ronde  
92981 Paris-la-Défense cedex 81  
Tel : 01 71 00 71 00  
www.dalkia.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

© Dalkia - hwwqjil COMMUNICATION : 01 30 05 31 51



# ... Spécial Protection Sociale



Publication de la Fédération CGT de la Construction  
du Bois et de l'Ameublement  
263, rue de Paris, case 413 - 93514 Montreuil Cedex  
Internet : [www.construction.cgt.fr](http://www.construction.cgt.fr)  
Directeur de la Publication : Jean-Pascal FRANÇOIS  
Conception - Réalisation : Michèle BRAMARDI  
Photos : Allaoua SAYAD  
Impression : BRUNEHAUT - Sainte-Catherine-Les-Arras  
tél. : 03 21 51 03 82 - ISSN 1255.6548  
Numéro de commission paritaire en cours.

# ENGAGÉ POUR LE BTP

RETRAITE

PRÉVOYANCE

SANTÉ

ÉPARGNE

ASSURANCES

ACTION SOCIALE

VACANCES

**PRO BTP**  
GROUPE

# édito

Serge PLECHOT

Secrétaire Général FNSCBA



Sans cesse des suppressions d'emploi, sous couvert de la non compétitivité de nos entreprises dans une France en état végétatif en matière d'investissement. Nos politiques n'ont que faire de leurs administrés, en dehors des périodes électorales. Ils sont en campagne uniquement pour gagner un mandat électif de plus. **Carton Rouge !!!** Ils n'en ont cure de savoir comment les salariés français finiront le mois. Devront-ils choisir entre le cadeau aux enfants, ou rembourser leurs dettes. **Des Cartons Rouges**, on en a distribué quelques-uns cette année. Au Gouvernement QATARI et aux multinationales françaises qui exploitent les travailleurs sous couvert de la mise à disposition de Stades (*pour certains climatisés pour le confort des joueurs*) pour une Coupe du Monde de Football en 2022.

Plus concrètement sur notre territoire, **Carton Rouge**, pour les nouveaux esclavagistes du BTP. Sous-traitants de sous-traitants des Grands Groupes multinationaux travaillant pour des Collectivités Locales.

**Carton Rouge** au PPP, les fameux et juteux, Partenariats Public Privé. Le privé fait la mise de fond, le public (*nous tous*) payons et les salariés encaissent. Pas les dividendes ou les résultats mais plutôt la surexploitation, l'intensification du travail, la concurrence déloyale. L'exploitation des travailleurs « *dits* » détachés, enchaînés au besoin vital de survie de leurs familles.

En ce mois de Novembre, comment ne pas parler encore de la « *crise* » qui impacte l'activité des secteurs de notre Fédération de la Construction, du Bois et de l'Ameublement.



La CGT est pour la défense de tous les salariés. Nos militants, vos élus sont aussi soumis à répression, alors même que ce sont vous autres qu'ils défendent. Nous avons une responsabilité morale de porter également les revendications des travailleurs, de défendre les acquis sociaux, acquis, oui, mais dans la douleur par ceux qui nous ont précédés et qui ont lutté pour les obtenir.

**Nous revendiquons le partage du travail !!!**

Laissons partir les plus âgés, ils sont usés, cassés et en droit d'avoir une espérance de vie en bonne santé équivalente aux autres. Nous pouvons gagner cela. La vie, la santé sont un bien commun, partir en retraite à taux plein dès 55 ans est possible, à la seule condition que l'on supprime les exonérations de cotisations patronales et autres allègements fiscaux. **Amener le travailleur à 32 heures/semaine** peut être une piste à condition que cela ne se fasse pas au détriment du salaire, des conditions de travail et de l'intensification des tâches. Le partage de la richesse doit être aussi revendiqué, dividendes aux actionnaires et aux salariés, ceux qui produisent cette richesse. Mais la réalité est la même en tout temps. Sans mobilisation de masse, rien ne s'acquiert. **Nous avons besoin de vous comme vous avez besoin de nous pour porter vos attentes en les transformant en revendication.**

**A très vite, TOUS UNIS pour le bien commun !!!**

# La Protection Sociale

Bruno CORNET

la  
cgt

Demain, avec les nouvelles technologies, les thérapies cellulaires ou génétiques, la nanomédecine ou télé-médecine, la robotisation ... bientôt les hôpitaux seront parcourus par des robots, on se fera diagnostiqué ou opéré par un chirurgien qui se trouve à des milliers de kilomètres ...

Oui, statistiquement nous vivons mieux, d'ailleurs d'ici 2030 la FRANCE comptera 7 % de résidents en plus et la population vivra 3 années supplémentaires, en outre, les années de vie gagnées sur la mort ne sont plus nécessairement en bonne santé.

Dans ce contexte, il est vital d'avoir dans le BTP un suivi post-professionnel, ainsi qu'une reconnaissance de la pénibilité. Comme nous l'avons relevé depuis plusieurs années, les orientations prises par PRO BTP sont purement commerciales ou financières en vue de contrer les groupes assurantiers ou mutualistes, surtout depuis que le Conseil d'État a supprimé les clauses de désignations. La lutte effrénée engagée entre les Groupes de Protection Sociale, pour acquérir de nouvelles parts de marché, absorber le concurrent ou remporter des contrats et sans contexte de la financiarisation.

Cette politique n'échappe pas à PRO BTP d'ailleurs, les résultats sur les encours parlent d'eux-mêmes :

→ de 12, 63 Milliards au 31 décembre 2011 nous sommes passés à 15,19 Milliards au 30 avril 2015, soit près de 3 milliards en 3 ans ... belle progression !!!

Dégager des marges, des profits, des résultats et de l'autre exiger des efforts, des concessions, des remises

en cause de nos acquis ne peut nullement satisfaire un individu lambda. Cette course aux économies a un impact certain sur nos adhérents, simple exemple, les prestations d'action sociale ont baissé de 62,74 millions d'euros en 2011 à 58,74 millions d'euros en 2014, soit moins 4 millions d'euros en 3 ans.

PRO BTP ne cesse pas de dégager des profits, le Conseil d'Administration, avec l'aide d'organisations syndicales peu revendicatives, prennent des décisions incompréhensibles au sein de notre institution :

→ Vente des logements sociaux soi-disant vétustes alors que pour certains ils ont à peine 20 ans ;

→ Investissement de 63 millions d'euros dans le « Projet Solon » pour déceler les fraudes des adhérents ou des professionnels de santé, alors qu'il aurait été plus judicieux d'orienter les recherches vers les 80 Milliards d'évasion fiscale annuelle orchestrée par les Grandes Entreprises Nationales ;

→ Octroi de 400 millions d'euros d'avance pour la relance du BTP, alors que l'on perd près de 40 000 emplois par an ces dernières années ;

→ 200 millions d'euros injectés dans les Collectivités Locales pour engager des projets sur lesquels nous ne pouvons pas nous prononcer ...

Dernièrement, dans le cadre de la négociation sur les catégories objectifs, sous prétexte de quelles avancées, il nous a été réduit la portabilité à 36 mois alors que jusque là elle était à durée indéterminée. Tout comme, la prise en charge des frais d'hospitalisation pour les ETAM et les IAC qui risque d'être supprimée sachant qu'elle est maintenue par les réserves pour aléas.

La politique de PRO BTP est en totale adéquation avec la politique et la conjoncture nationale, d'un côté les riches s'enrichissent, de l'autre les pauvres s'appauvrissent ...

D'un côté, si vous avez de l'argent, vous pouvez vous payer les meilleures options pour vous soigner, vous offrir un « plan épargne retraite » qui vous fera bénéficier d'avantages fiscaux ou de belles vacances en croisière sur un yacht, de l'autre, si vous ne pouvez pas continuer d'honorer votre complémentaire, PRO BTP vous offrira dans ce cas, la possibilité de réduire le remboursement de vos prestations ou vous suggera de solliciter les sous-commissions sociales régionales en vue d'obtenir une aide exceptionnelle.

D'un côté, les 100 familles les plus riches de France détiennent 257 Milliards d'euros, leur fortune a augmenté de 10 % en 1 an. De l'autre, blocage des salaires, gel des pensions, chômage ne cessent d'évoluer dans le mauvais sens.

Nous, syndicalistes CGT, mettons toute notre énergie pour dénoncer ces injustices, comme nous l'avons fait, en investissant ou en bloquant les bureaux de la FFB à Paris, à Lyon, sur ITER, au Méthanier de Dunkerque ou dernièrement sur le Chantier du Palais de Justice porte de Clichy pour ne citer que ceux là ...

Notons à ce titre, qu'une quinzaine de délégués CGT de la FNCSBA a été reçue au Commissariat de Police de Villeurbanne ce 29 et 30 juin 2015, afin d'être entendue, sur d'éventuelles dégradations commises à l'occasion de l'occupation des locaux de la FFB à Lyon. Ils ont été traités comme des bandits ...

À contrario, BOUYGUES qui vient d'être pris une nouvelle fois la main dans le sac, vient d'être condamné devant le Tribunal de CHERBOURG pour fraude, travail dissimulé, prêt illicite de main d'oeuvre et marchandage à une amende de 25 000 €, cette amende est dérisoire, insignifiante et anormalement basse.

Le repli sur soi, l'individualisation, la défiance, la peur est contraire à nos principes de cohésion et de solidarité.

Cette situation nous amène d'ailleurs à des situations dramatique pour BTP :

→ perte de 40 000 emplois par an dans la profession du BTP ;

→ 1 mort par jour travaillé ;

→ 1 accident grave toutes les 5 mn ;

→ 1 ouvrier sur 2 en inactivité dès 58 ans, 1 sur 4 dès 55 ans.

→ des salaires avoisinants le SMIC en fin carrière ;

→ des entreprises (1 sur 7 selon les sources ministérielles) ne cessent pas de frauder (travail dissimulé, cotisations sociales, frais professionnels, salariés détachés, ...) bloquant toutes avancées sociales, et plus généralement : 15 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et la moitié de ces personnes vivent dans une très grande pauvreté, avec moins de 784 € par mois, un niveau qui n'a jamais été aussi bas depuis 2006. >>>

# La Protection Sociale

suite

→ 1 salarié sur 2, vie avec moins de 1 204 € net par mois ;

→ 5,4 millions de personnes - *source ministérielle* - sont au chômage alors qu'il y en a réellement plus de 10 millions ;

→ 4,5 millions de personnes touchent des minima sociaux ;

→ 26 % de la population a renoncé à au moins un soin pour des raisons financières ...

Entre 2000 et 2012 la part de soins prise en charge par l'Assurance Maladie obligatoire a baissé de 1,2 % alors que dans le même temps celle financée par les complémentaires a augmenté de 1,3 %.

Aujourd'hui des personnes à mobilité réduite refusent d'acheter un fauteuil roulant par faute de ressources, les participations financières de la Sécurité Sociale et de la Complémentaire ne suffisent pas, ils doivent encore déboursier entre 1 850 et 6 000 € de leur poche. Pour des prothèses auditives, le reste à charge est au alentour de 2000 €.

Idem, pour les lentilles de contacts, prothèses ou implants, le reste à charge est tellement élevé que les personnes renoncent à se soigner.

L'an dernier sur 13 milliards d'euros dépensés au titre des produits et prestations de santé, seulement 5,7 milliards ont été remboursés par l'Assurance Maladie. Le désengagement de la Sécurité Sociale fait retomber progressivement le coût des prises en charge vers les « complémentaires » (*mutuelles, institutions de prévoyance et assureurs privés à but lucratif*).

Il y a d'ailleurs actuellement un bouleversement majeur au sein de ces institutions, des rapprochements, fusions, absorptions, n'ont pas cessé de se faire ces dernières décennies sans aucun avantage, si ce n'est des baisses de prestations ou des hausses de cotisations pour les adhérents.

L'ANI sur du 13 mars 2013, signé par la CFDT, CFTC et FO préconise une rationalisation des coûts de gestion de la retraite complémentaire et la poursuite des regroupements des groupes de protection sociale.

L'ARCCO et l'AGIRC prévoient de réduire les frais de gestion de 1,9 Milliard à 1,6 Milliard, une économie qui risque d'engendrer des difficultés.

Aujourd'hui, le projet de regroupement des Groupes de Protection Sociale préconise qu'il ne reste plus demain de 3 Groupes inter-professionnels et 1 Groupe multi-professionnel pour la retraite complémentaire.

Ce projet de rapprochement des 6 caisses professionnelles, AGRICA, AUDIENS, B2V, LOURMEL, IRP AUTO ET PRO BTP n'apporte aucune garantie sur les économies de gestion, pose de grande interrogation et inquiétudes, n'octroie aucun droit nouveau pour les adhérents si ce n'est que nous allons devoir encore une fois devoir nous serrer la ceinture, faire des efforts, réduire les effectifs.

La solvabilité 2 qui est une réforme européenne de la réglementation prudentielle impose d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2016 des normes drastiques aux Groupes de Protection Sociale. Beaucoup n'auront pas les fonds propres nécessaires pour survivre, ils n'auront pas d'autres choix que de fusionner ou disparaître. Dorénavant, ces Groupes de Protections Sociale sont dans une logique d'assurance, y compris celle relevant d'un statut loi 1901 (*à but non lucratif*). Elles proposent d'ailleurs des régimes optionnels afin que les adhérents soient mieux couverts en cas de problème, nous sommes donc en train de passer du concept « *cotiser selon ses moyens et se soigner selon ses besoins* » au concept « *bien connaître ses besoins et cotiser selon ses moyens* » qui est d'ailleurs la revendication patronale.

Cette année nous fêtons les 70 ans de la Sécurité Sociale ... La CGT n'entend pas rester inactive et relance une grande campagne sur la reconquête de la Sécurité Sociale.

Espérons que cette campagne soit fructueuse, afin que chaque être humain, chaque assuré social, homme ou femme, du plus jeune au plus ancien puisse vivre sereinement, en bonne santé, sur l'ensemble du territoire national, d'outre-mer, voir international. Une journée d'action est d'ores et déjà été arrêtée le 8 octobre 2015. Mobilisons autour de nous sans attendre.

la  
cgt



Malakoff Médéric lance la nouvelle démarche responsable Entreprise territoire de santé qui intègre des services innovants aux garanties d'assurance.

Orientation dans l'offre de soin, prévention, dépistage, coaching... améliorent le bien-être des salariés et contribuent à la performance des entreprises.

Pour en savoir plus :

**[entreprise-territoire-de-sante.malakoffmederic.com](http://entreprise-territoire-de-sante.malakoffmederic.com)**

Votre contact : **[contact-branches@malakoffmederic.com](mailto:contact-branches@malakoffmederic.com)**

**SANTÉ - PRÉVOYANCE - ÉPARGNE - RETRAITE**



malakoff médéric  
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

# la cgt

Fred MAU

## Complémentaire Santé BTP

Dans le cadre de l'application de l'ANI 2013, les branches professionnelles ont obligation de mettre en place une complémentaire santé. Pour le Bâtiment et les Travaux Publics, 2 accords distincts sont imposés par les patrons. Nous revendiquons un accord BTP.

Nous avons tenté d'améliorer le texte initial et avons obtenu quelques avancées sociales, comme la revalorisation des niveaux de remboursement définis dans le panier de soin minimum (optique, dentaire, médicaments ...).

En effet, nous avons certes obtenu la prise en charge d'une séance d'Ostéopathie à hauteur de 40 euros/an. Une participation financière de 100 euros au titre des cures thermales et une portabilité de 36 mois, uniquement dans le Bâtiment, garantissant le maintien de la Complémentaire en cas de perte d'emploi, 12 mois pour les Travaux Publics.

Mais nos principales revendications n'ont pas abouti et elles ne sont pas des moindres !

Il s'agit pour le principal de :

→ L'uniformisation de l'accord dans le BTP. Les 3 jours de carence perdurent dans le Bâtiment, pas dans les TP.

→ L'évolution de la clé de répartition des cotisations à hauteur de 60% pour les patrons et 40% pour les salariés, afin de financer une Complémentaire Santé en adéquation avec les pénibilités subies.

→ La prise en charge d'un tarif unique pour la famille, quel que soit son nombre.

→ L'ouverture pour le salarié âgé de 55 ans ou plus, et ayant été victime au cours de sa carrière, d'un accident ou d'une maladie professionnelle reconnue par une incapacité ou une invalidité permanente d'au moins 10%, de pouvoir bénéficier à sa demande d'un départ en retraite à taux plein.

→ Plus grave encore, avancé dans le préambule du Bâtiment, la remise en cause de nos acquis ! En effet, la FFB met en avant que le nouveau mode de prélèvements, opéré par l'Etat sur le régime des Congés Payés, prive les salariés d'usages usuels et néanmoins conventionnés. Comme le versement de la prime de Congés Payés, sur les jours d'ancienneté et de fractionnement. On ne peut tolérer cette pratique de chantage déloyal et ce recul sonnante et trébuchant pour les salariés. Entendu que ce préambule est totalement déconnecté de la négociation sur les complémentaires santé.

→ De même, décrire dans ce préambule (FFB), l'exclusivité du poids insupportable de « charges », dans la bataille sémantique sur les cotisations sociales, en ignorant sciemment l'assistantat massif et sur fonds publics, dont sont bénéficiaires ces mêmes entreprises (exonérations en tout genre, CICE, optimisation fiscale ...), ne contribue en rien à faciliter une approche pour une négociation réelle et sérieuse.

→ Enfin, établir un accord soumis à signature au terme de 2 réunions d'échanges est un déni de négociation. Sans surprise, car le constat est sans équivoque, le « dialogue social » n'a jamais été pratiqué en France, et ce de tout temps.

Pour toutes ces raisons, la délégation CGT considère que l'on ne peut parapher et valider de tels accords, en l'état, eu égard à la valeur et au poids de notre signature signée. Néanmoins, nous proposons de se remettre autour de la table des négociations afin de finaliser ces accords par des avancées sociales significatives. Des évolutions progressistes ne mettraient aucunement en danger la santé financière des entreprises. Bien au contraire, elles seraient porteuses de valeurs solidaires qui enfin, redonneraient une image un peu plus positive de nos métiers. A contrario de l'état déplorable actuel, illustré par une pénibilité accrue et mortifère, liée à la forme managériale. Car nous ne sommes pas une Industrie comme les autres ! Nos métiers forcent à une adaptation quotidienne pour la réalisation d'ouvrages en extérieur, à la différence de métiers postés en intérieur (qui entraînent néanmoins d'autres préjudices). Cumulée à un niveau de salaire qui confine à de la condamnation en justice, et une vie écourtée, puisque empoisonnée.



# Le Tourisme Social

## Le patronat veut tuer le Tourisme Social parce que le Tourisme Social n'est pas une manne financière !!!

Philippe CHRISTMANN

Depuis plusieurs années, un grand nombre de salariés du BTP bénéficie et profite du **Tourisme Social** (les vacances), grâce à notre Institution de Prévoyance PROBTP. Malheureusement, vous êtes encore trop nombreux à méconnaître ce qui se cache derrière cette façade qu'est PROBTP.

PROBTP est un Groupe de Protection Sociale, qui offre une multitude de services tels que :

→ la prévoyance, → la santé, → la retraite complémentaire, etc. qui se doivent de répondre aux besoins de l'ensemble des salariés de nos professions.

PROBTP a un fonctionnement paritaire qui est composé d'administrateurs, salariés, et employeurs. L'ensemble de ces administrateurs émanent de différentes organisations syndicales et ont pour rôle de travailler et décider des orientations politiques. Ensuite, charge à la direction de PROBTP de les mettre en œuvre.

PROBTP c'est également les vacances, car dans PROBTP, il y a aussi BTP Vacances l'acteur du **Tourisme Social**. Une fierté pour la profession. >>>

Il faut que vous sachiez : Pour faire vivre ce que l'on appelle le **Tourisme Social**, il faut des cotisations sociales. Une petite partie de vos cotisations (0,22%) est prélevée pour financer l'action sociale. Ce financement nous permet de financer une partie de nos villages de vacances.

BTP Vacances compte 7 villages de vacances :

→ AGAY, → KERJOUANNO, → ASCAIN, → HYÈRES, → CHORGES/LAC-DE-SERRE-PONCON, → LUCHON, → et LA TUNISIE.

Pour bien comprendre ce qui nous différencie, nous, BTP Vacances, acteur du **Tourisme Social** avec celui du **Tourisme Marchand**, c'est que BTP Vacances ne dégagne pas de profits, mais des excédents qui sont réaffectés dans les structures de PROBTP. Ils permettent notamment l'amélioration de la qualité de vie de nos adhérents dans nos villages de vacances.

Par contre, le **Tourisme Marchand** c'est l'exploitation des salariés pour dégager encore et toujours plus de profits afin d'assouvir les financiers. >>>

Un petit mot d'histoire pour comprendre comment est né le Tourisme Social.

A l'époque, les loisirs et les vacances étaient réservés à la bourgeoisie. Particulièrement les bords de plages étaient primés. Parce que ces gens-là ne voulaient surtout pas que le petit peuple - nous, les salariés - nous allions souiller les plages. Les salariés au boulot le patron au repos. C'est grâce aux différentes luttes, surtout celles de 1936, que les premières semaines de congés sont gagnées. Et ce n'est qu'après la dernière guerre que le Conseil National de la Résistance inscrira dans son programme un dispositif social. D'ailleurs, c'est à ce moment-là que les premiers villages de vacances ont vu le jour pour les populations d'actifs et de retraités. Mais ce n'est véritablement que dans le courant des années 50 que le Tourisme Social prendra toute sa place sous l'impulsion de quelques organisations syndicales. Pour notre branche du BTP c'est à peu près dans ces années-là que sera construit le premier village de vacances, à l'époque sous l'égide de la CNPO CNRO appelée maintenant PRO-BTP. Une merveilleuse épopée pour le monde du travail. Revenons à nos villages de vacances, car aujourd'hui BTP Vacances va mal depuis quelques années, et ce, pour plusieurs raisons. Notre profession est touchée de plein fouet par la casse de l'emploi, par une politique salariale au rabais, mais également par le manque d'informations et de communication auprès du monde du travail. Pourtant, dans la profession, nous sommes environ 1 500 000 salariés actifs et environ 1 600 000 retraités ... et bien, malgré une population importante, à peine 10 % connaissent et fréquentent nos villages de vacances. Mais tout ceci n'est pas neutre, les vacances au sein de notre organisme paritaire n'intéresse pas les employeurs, parce que pour ces messieurs le Tourisme Social n'est pas une manne financière ... Ils préfèrent nous vendre de l'intéressement, de la participation aux bénéfices, de la retraite par capitalisation et bien d'autres produits toxiques afin d'échapper aux cotisations sociales.

Un exemple d'actualité pour illustrer cette volonté de vouloir fermer nos villages de vacances :

EL SHEMS en Tunisie qui a toujours été la vitrine de nos villages de vacances et que nous « exploitons » depuis plus de 40 années. Ce village est situé à environ 10 kms de Monastir. Implanté sur 25 hectares avec un accès direct à la mer, comprenant 674 logements et sa panoplie d'une multitude d'activités. C'est aussi 2 piscines en intérieur et extérieur, une salle de spectacles, 3 restaurants, terrains de tennis ... Au prétexte que nous perdons de l'argent et que personne ne veut s'y rendre parce que c'est soi-disant dangereux depuis la « révolution du Jasmin » en 2011, le

patronat veut brader la Tunisie. Oui, c'est vrai, ces malheureux attentats ont causé beaucoup trop de victimes, mais si nous faisons un parallèle avec la France, l'Espagne, l'Angleterre, etc. où y-a-t'il eu plus d'attentats et de victimes ? Ne tombons pas dans cette psychose car c'est un faux problème ! Nous ne sommes pas plus en danger en France qu'en Tunisie. C'est vrai que c'est regrettable et douloureux que des personnes soient mortes dans ces attentats. Mais au fait, Messieurs les employeurs, combien de salariés meurent chaque jour sur les chantiers ? La réponse est dramatique, un mort par jour travaillé, et en toute impunité pour la plupart de ces employeurs. C'est vrai, que nous perdons de l'argent dans notre village de vacances, mais est-ce une raison pour le fermer ?

Certainement pas, des solutions existent que j'ai évoquées quelques lignes avant : → Une meilleure communication serait nécessaire, ainsi que des tarifs adaptés à l'ensemble des salariés. → Partager nos villages de vacances avec d'autres acteurs du Tourisme Social. → Exiger de nos caisses de congés payés (non-paritaires) qui gèrent l'argent de nos vacances et des intempéries, à participer au soutien de nos villages de vacances. → Augmenter les salaires, stopper la casse de l'emploi ...

Si nous ne bougeons pas, ils tueront la Tunisie, et demain ce sera le sort des autres villages de vacances. Ne laissons pas une oligarchie casser ce qui nous appartient et qui a été vaillamment gagné par nos aïeux ! Il faut garder notre patrimoine et en conquérir bien d'autres ...

Dernière minute ...

Après avoir rapporté durant plusieurs décennies, le Centre de Vacances d'EL SHEMS vient d'être définitivement fermé. Remercions ce merveilleux Centre pour avoir participé au développement de BTP Vacances et surtout condamnons les employeurs et la CFE-CGC qui ont voté cette décision par une simple levée de main, ce 10 novembre 2015. D'après ces derniers, ils n'y avaient pas d'autre alternative possible qu'une fermeture définitive, le maintien en activité était impossible et la fermeture temporaire n'était vraiment pas envisageable. Octroyer 1 million d'euros pour une année dans l'attente d'un retour à la normale était trop élevé, en outre, lorsqu'il s'agit de soutenir le BTP ou financer les territoires à hauteur de 700 millions d'euros, là aucun souci ... PRO-BTP qui a investi plus de 2 819 millions d'euros dans l'investissement solidaire et qui gère près de 15 Milliards d'actifs, n'a pas les reins suffisamment solides pour venir en aide aux salariés et au peuple tunisien pour un seul 1 million d'euros ... Les terroristes ont gagné, ils ont obtenu satisfaction sur les objectifs recherchés : déstabiliser un pays et permettre au patronat, avec l'aide de la CFE-CGC, de vendre un patrimoine acquis par et pour nos familles du BTP, retraités, salariés, apprentis ... Ils ne sont vraiment pas courageux, fuir plutôt que se battre. Bien entendu, nous condamnons vivement cette décision. B. CORNET



Le soleil éclaire maintenant le jour et la nuit

Avec ENGIE, l'énergie est maintenant plurielle. Premier acteur du solaire en France, ENGIE développe des solutions plus respectueuses de l'environnement pour favoriser la transition énergétique.

engie.com L'énergie est notre avenir, économisons-la !





Présent dans toutes les régions françaises,  
Veolia contribue au développement  
et à l'attractivité des territoires  
en accompagnant les industries,  
les villes et leurs habitants  
dans l'usage optimisé de leurs ressources  
en eau, énergie  
et matières issues des déchets.

Découvrez comment sur  
[veolia.com](https://www.veolia.com)

Ressourcer le monde

